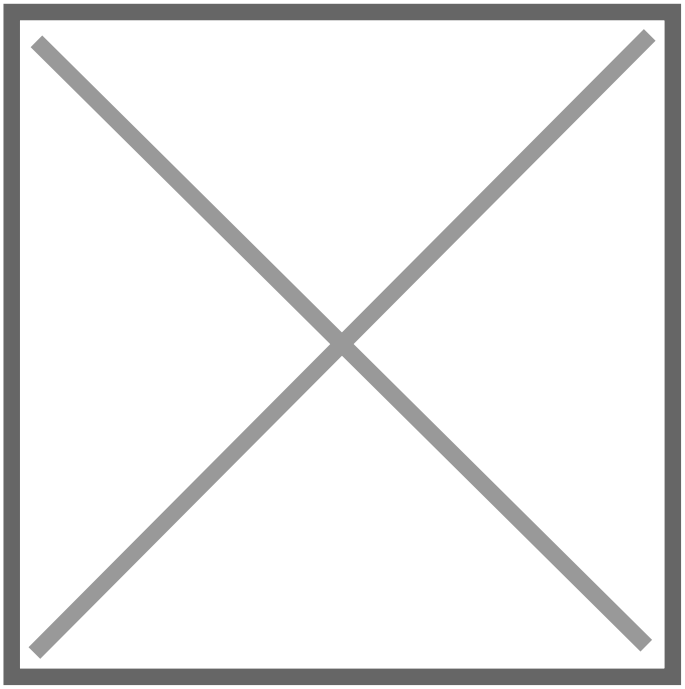
Le MEDEF s’engagera pleinement dans la conférence sur l’équilibre et le financement des retraites

Publié le 12 janvier 2020

Le Medef a pris connaissance de la lettre adressée par le Premier Ministre aux partenaires sociaux. Il note la position du Gouvernement qui entend conditionner la réforme des retraites à un impératif d’équilibre d’ici 2027. Impératif d’équilibre que le Medef a appelé de ses vœux comme la référence à un âge d’équilibre dans la loi.



Il se satisfait par ailleurs de la méthode retenue par le Premier Ministre pour conduire la conférence sur l’équilibre et le financement des retraites, tant sur le calendrier calé sur l’examen du projet de loi au Parlement, que sur la présence de l’Etat aux côtés des partenaires sociaux.

Enfin, il souscrit totalement aux conditions de rétablissement de l’équilibre posées par le Premier Ministre : ni baisse des pensions, ni augmentation du coût du travail. Sur ce point, le Medef avait fortement alerté sur les conséquences néfastes pour l’économie du pays.

Dans ces conditions, le Medef s’engagera pleinement dans la conférence de financement afin de trouver les mesures d’âge justes assurant l’équilibre financier du système de retraites à court, moyen et long terme.